

Rôle de la séance publique du 07/07/2025 à 14h15**Président** : Monsieur DEGOMMIER**Greffière** : Madame PIERODÉ

01) N° 2501348 RAPPORTEUR : M. DEGOMMIER

Demandeur MINISTERE DE L'INTERIEUR

Défendeur Mme K Rohollah

Me PRONOST

M. K Dad Khuda

Me PRONOST

Mme K Gul Makai

Me PRONOST

Requête du ministre de l'intérieur tendant au sursis à exécution du jugement n° 2318364 du 4 avril 2025 par lequel le tribunal administratif de Nantes a, d'une part, à la demande de M. Rohollah K et autres, annulé la décision du 23 novembre 2023 par laquelle la commission de recours contre les décisions de refus de visa d'entrée en France a rejeté le recours préalable formé contre les décisions de l'autorité consulaire française à Téhéran (Iran) refusant de délivrer à Mme Gul Makai K et à M. Dad Khuda K des visas de long séjour en qualité de membres de la famille d'un réfugié et, d'autre part, est enjoint au ministre de l'intérieur de faire délivrer les visas sollicités dans un délai de deux mois à compter de la notification du jugement.